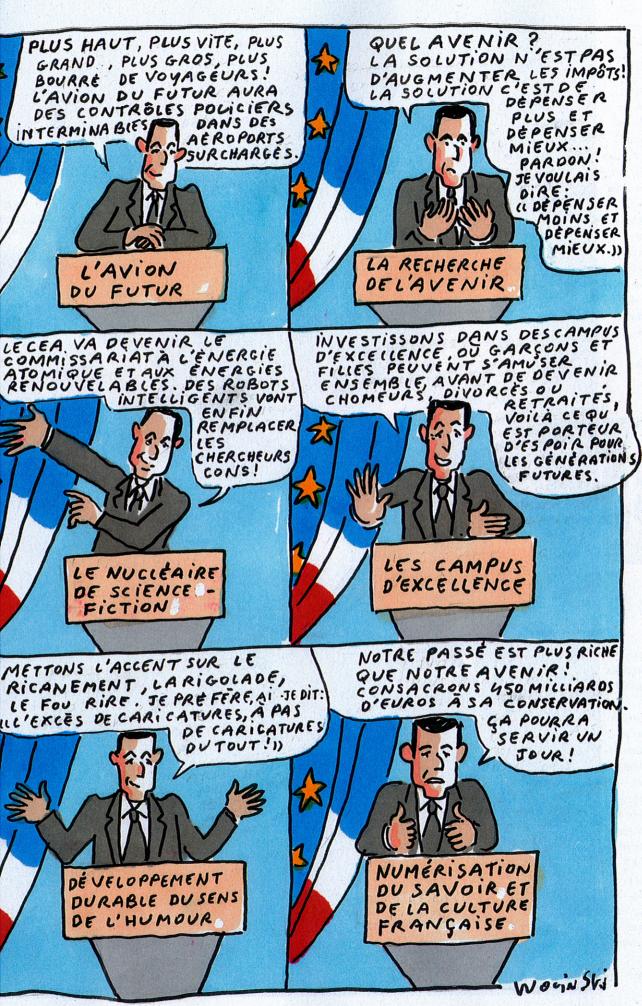
néwolinski





PERSONNALITÉS
Les tops et les flops
de 2009



COPENHAGUE' 09 LESTROUBLE-FÊTES Micro-Etats, alters...



PLANÈTE ÉLYSÉE Les préfets superstars

POLITIQUE

express

1946 Naissance

à Villeneuve-le-Roi

1984 Maître de

conférences en droit

1986 Député des

Pyrénées-Atlantiques.

1999 Première

présidente élue du

2002 Jacques

Chirac en fait son

2007 Nicolas

2009 Elle

à la Justice.

Sarkozy la nomme à

succède à Rachida Dati

ministre de la Défense

(Val-de-Marne).

public à Paris-I.

Michèle Alliot-Marie, l'arme loyale de Sarkozy

Seule rescapée du chiraquisme au gouvernement, la garde des Sceaux enchaîne les postes sensibles. Elle va faire partie du QG de la campagne des régionales.

PAR VIRGINIE LE GUAY

Défense, Intérieur, Justice... Pas mal pour une gaulliste qui n'a jamais fait partie du premier cercle du président.

Michèle Alliot-Marie. Occuper trois ministères régaliens d'affilée, c'est en effet inédit sous la V^eRépublique.

Vous souvenez-vous de l'incrédulité provoquée par votre nomination, en 2002, à la Défense?

Bien sûr, mais quelle importance? Je n'ai jamais participé au jeu des petites phrases, ce n'est pas maintenant que je vais commencer. Ma devise est bien faire et laisser dire. Tout compte fait, cela ne m'a pas si mal réussi.

Vous êtes l'anti-Rachida Dati en quelque sorte...

Je suis moi tout simplement!

Comment définiriez-vous vos relations avec Nicolas Sarkozy?

Simples et confiantes. Nous nous connaissons depuis très longtemps, nous avons fait une partie de notre chemin politique ensemble. Il ne m'a jamais menti, ni dissimulé quoi que ce soit. Moi non plus. Je suis une femme loyale. Quand nous avons des choses à nous dire, nous le faisons. Cela ne regarde que nous.

Annoncée avant votre arrivée, la suppression du juge d'instruction suscite des remous... Où en êtesvous?

Je souhaite rendre claire la distinction entre l'enquête pénale et le contrôle de l'enquête. Aujourd'hui, le parquet s'occupe de 97 % des enquêtes, les juges d'instruction des 3 % restants...

... Souvent les dossiers les plus sensibles : les HLM de Paris, Elf-Aquitaine, les frégates de Taïwan...

Si les procureurs dirigent toutes les enquêtes, un juge de l'enquête et des libertés aura, lui, un pouvoir de contrôle sur celles-ci. Pour répondre à votre inquiétude, ce juge de l'enquête et des libertés sera un magistrat du siège, indépendant du pouvoir politique, comme l'est aujourd'hui le juge

« Limiter les gardes à vue aux peines de plus d'un an »

d'instruction. Il sera aussi l'interlocuteur des parties. Si le procureur refuse de procéder à certains actes ou vérifications, le juge de l'enquête et des libertés pourra les imposer. Si une enquête est

classée, le juge pourra demander sa réouverture. Lui seul pourra ordonner des mesures intrusives comme les écoutes téléphoniques.

Les conditions de la garde à vue devraient également être modifiées?

La garde à vue est une nécessité pour l'enquête, son utilisation doit être strictement encadrée. Je souhaite la limiter aux crimes et délits punis de plus d'un an d'emprisonnement. Il faut aussi que l'avocat puisse assister son client en prolongation de garde à vue en ayant eu accès aux procès-verbaux d'interrogatoires

dressés en première partie. Enfin, il faut assurer la sécurité tout en garantissant que les conditions matérielles de la garde à vue (fouilles, douches...) préservent la dignité de la personne. Les concertations vont commencer en 2010. Je souhaite que le texte de loi soit devant le Parlement à l'été.

Allez-vous participer aux régionales?

Je ferai un meeting par semaine à partir de janvier. Nicolas Sarkozy m'a également demandé de faire partie d'un petit groupe chargé de l'organisation de la campagne des régionales. J'aime les campagnes électorales. Les régionales seront difficiles. Il va falloir se battre. Je m'y emploierai.

Nicolas Sarkozy a-t-il raison de s'exposer ainsi à l'occasion de ce scrutin?

Pourquoi voulez-vous qu'il se mette en réserve ? Est-ce son tempérament ? Il sait que de toute façon le résultat lui sera attribué. Surtout si l'on perd.

Les sondages sont au plus bas. Les Français semblent perdus dans toutes ces réformes...

Il faut sans doute mieux expliquer les réformes en cours, les mettre en perspective. Un projet présidentiel a été annoncé en 2007. Les Français veulent contrôler la réalisation du projet pour lequel ils ont voté. C'est légitime.

Vous réactivez votre mouvement Le Chêne, de sensibilité gaulliste?

Le Chêne rassemble 110 parlementaires nationaux et européens. Nous tiendrons notre prochain colloque le 26 janvier au Sénat.